



ORPA Section plongée

10, rue Michelet 42500 Le Chambon Feugerolles

FFESSM Club n° 14 42 0018

Contact : Georges Husson Tél : 06 68 72 96 11

Tout renouvellement d'adhésion doit être effectif avant la 1^{re} sortie et au plus tard le 30 septembre de l'année en cours (cf. règlement intérieur).

DOCUMENTS A RENDRE : Merci de rendre votre dossier complet

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Une photo d'identité
- Un certificat médical de **moins de 3 mois** (CACI modèle FFESSM obligatoire). Garder une copie que vous devrez avoir lors des sorties plongées club ou hors club.
- Le règlement de la cotisation
- Pour bénéficier de la réduction Pass Région, veuillez joindre au dossier la copie recto verso de la carte d'identité et de la carte Pass Région
- Pour bénéficier de la réduction Pass Sport (sous réserve de l'agrément du club), veuillez joindre au dossier la copie du courrier ministériel.
- Justificatif du dernier niveau acquis.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE : (contrat global souscrit par la Fédération auprès de la société AXA) à prendre individuellement auprès de la FFESSM après l'enregistrement de votre licence par le club.

SORTIES CLUB : Chaque adhérent doit être à jour de sa cotisation au club pour participer à une sortie plongée.

DROIT D'INSCRIPTION 1^{re} ANNÉE : comprend le pack (passeport + carnet de plongée) et une réduction lors de la première sortie décembre ou avril.

Après réussite à un examen, prévoir 15,00 € pour la FFESSM qui enregistre et délivre la carte fédérale.

PASS RÉGION : Le club est référencé pour le paiement partiel de la cotisation avec la carte Pass Région (30,00 €).

PASS SPORT : Le club est référencé pour le paiement partiel de la cotisation (50,00 €).

ANCV : (chèques vacances et coupons sport) club ORPA affilié (déduction sera faite des frais).

CERTIFICAT MÉDICAL D'UN MÉDECIN FÉDÉRAL, D'UN MÉDECIN DU SPORT, OU MÉDECIN diplômé de médecine subaquatique, ou MÉDECIN GÉNÉRALISTE de moins de 3 mois, obligatoire lors de l'inscription à L'ORPA (sur CACI FFESSM). VEILLER A GARDER UNE COPIE !

REMARQUES IMPORTANTES :

L'accès au bassin et la participation aux sorties sont subordonnés à l'adhésion préalable à l'ORPA Plongée.

La détention de la licence fédérale est obligatoire pour l'utilisation du matériel de plongée et donc la pratique en cas, par exemple, de participation à une sortie organisée par le club.

Le droit d'inscription 1^{re} année fait l'objet d'un reversement partiel (10 €) à l'occasion de la première sortie, en décembre ou avril, effectuée par l'adhérent avec le club.

La souscription d'une assurance complémentaire est facultative, mais fortement recommandée.

Le montant de l'adhésion comprend la possibilité pour l'adhérent d'amener, en cours de saison, 2 personnes extérieures à l'ORPA désirant effectuer un baptême. Au-delà de ce nombre, une participation de 5 € est exigible (cf. règlement intérieur).

La présence d'un adulte responsable avec chaque jeune plongeur est **OBLIGATOIRE** pour toutes activités : entraînements, sorties en mer, animations diverses.

Signature du représentant légal 1
LU ET APPROUVÉ

Signature du représentant légal 2
LU ET APPROUVÉ



SAISON 2022-2023

Fiche Adhésion
Samedi/Jeunes
ORPA Plongée

MERCI de
coller votre
photo dans
ce cadre

NOM d'usage :		PRÉNOM :		
NOM de naissance :		Né.e le :		
ADRESSE :				
CODE POSTAL :		VILLE :		
TÉLÉPHONE PORTABLE JEUNE				
ADRESSE COURRIEL				
Sites web : www.orpa-plongee.fr https://orpaplongee.yaentrainement.fr		J'autorise le club à utiliser mon image sur ses sites internet et ses réseaux sociaux		OUI NON
Niveau de plongeur :		Niveau d'encadrant :		
N° de licence : A-		Je souhaite préparer :		
NOM-PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL 1 :				
N° Portable :		E-Mail :		
NOM-PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL 2 :				
N° Portable :		E-Mail :		
CALCUL DU MONTANT DE L'ADHÉSION				
Renouvellement d'adhésion ORPA Plongée				
	Avant 8 ans	De 8 à 12 ans	De 12 à 16 ans	À partir de 16 ans
Cotisation ORPA	6 €	6 €	6 €	10 €
Supplément activité plongée	57 €	72 €	73 €	99 €
Licence FFESSM	12 €	12 €	27 €	43 €
TOTAL À PAYER	75 € Renouvellement	90 € Renouvellement	106 € Renouvellement	152 € Renouvellement
Supplément pour tout nouvel adhérent ORPA plongée				
Droit d'inscription 1re année	35,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Somme à payer pour tout nouvel adhérent ORPA Plongée				
TOTAL À PAYER	110 € 1re année	135 € 1re année	151 € 1re année	197 € 1re année

DATE :

SIGNATURE :

NE PAS REMPLIR, PARTIE RÉSERVÉE AU CLUB

NUMÉRO de LICENCE :

Établissement de la licence : Le : _____ Par : _____ Photo :
 Paiement : Espèce _____ Chèque _____ : N° _____ Banque _____
 Chèques Vac _____ Coupons Sports _____ Pass Région Pass Sport
 Date du CM : ___/___/___ M.F. M.S. M.H. M.G. Nom du médecin : _____